Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-242900660-20251218-2025121814-DE

Pays Fouesnantais
Communauté de Communes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 18 DECEMBRE 2025 à L'HOTEL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 14

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, légalement convoqué le 12 décembre 2025, s'est réuni à l'Hôtel communautaire (salle du conseil) sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF.

La séance commencée à 18 h 30 s'est terminée à 20 h 18.

Cindy BACCON a été élue secrétaire de séance.

Bénodet	*Clohars-Fouesnant*	*La Forêt-Fouesnant*	*Fouesnant*	*Gouesnac'h*	*Pleuven*	*Saint-Evarzec*
Présents						
Christian PENNANECH Liesbeth VAN HORNE Jean-Christophe CORBEL Anne BOURBIGOT Christophe LABORY	Michel LAHUEC Yannick CONNAN Gilberte LE NAOUR	Daniel GOYAT Marie-Françoise COSQUERIC Robert LE NAY Audrey LE MOINE Marie HELAOUET	Roger LE GOFF Laure CARAMARO Bruno MERRIEN Cécile TABARLY Gildas CORNEC Cindy BACCON Maxime SIMON Vincent ESNAULT	Jean-Pierre MARC Thierry DIMET Pierre-Yves GUILLERMOU	David DEL NERO Yvon ARZUR	René ROCUET Gabrielle COSQUERIC Jérôme GOURMELEN Céline SIMONOU André GUILLOU
Absents excusés						
			Christine JAN (procuration à Bruno MERRIEN) Laurent LE CAIN (procuration à Laure CARAMARO)	Stéphanie MONOT (procuration à Thierry DIMET)	Corinne MARTIN Mona CASELLINO (procuration à David DEL NERO)	
Nombre de conseillers présents			**31**	**Nombre de conseillers votants**		**35**

ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2026

La commission locale d'évaluation des transferts de charges s'étant réunie le 8 septembre 2025, il est arrêté une nouvelle attribution de compensation 2026 ci-dessous.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission des finances du 11 décembre 2025 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

➔ d'approuver l'attribution de compensation (AC) pour l'année 2026 comme suit :

Communes	Attribution de compensation versée par l'EPCI à ses communes membres en 2026
Bénodet	194 951,21 €
Clohars-Fouesnant	- 11 281,68 €
Fouesnant	282 622,99 €
Gouesnac'h	- 77 757,40 €
La Forêt-Fouesnant	2 614,35 €
Pleuven	- 10 977,46 €
Saint-Evarzec	1 003 373,30 €
TOTAL	1 383 545,31 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus pour copie conforme, et certification du caractère exécutoire de la délibération.

COMMUNAUTE DE COMMUNES du Pays Fouesnantais 11, Espace Kervurgué CS 31046 - 29170 FOUESNANT

Roger LE GOFF
Président